

MAIRIE D'UBRAYE

Réunion du Conseil Municipal

Vendredi 30 juillet 2021

Compte Rendu du Conseil Municipal et Relevé des principales décisions

Présents : Maire : Claude Roustan –**Adjoint**: Gérard Ocelli , **Conseillers** : Aurélia Munier, Mathieu Petitgirard – Eyffred , Marie José Boinega, Christophe Rey.

Excusé : Damien Barral (Procuration à Claude Roustan)

1-Annulation du Projet initial de réfection du parking d'Ubraye. :

Le conseil Municipal à l'unanimité, émet un avis favorable a la proposition du Maire, concernant l'annulation des délibérations relatives au projet initial de réfection du parking d'Ubraye.

2-Réalisation d'un nouveau projet d'aménagement du parking d'Ubraye (quartier de l'adréchon) :

Le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable pour la réalisation d'un nouveau projet d'aménagement du parking d'Ubraye (quartier de l'adréchon), en tenant compte de son agrandissement issu d'une proposition échange entre la cession d'une partie de la parcelle E 161 , appartenant à M.Pauleau et Mme Fenouil et une partie du DPC situé au-devant de l'entrée de l'ancienne chapelle et devant la parcelle E 479, en y incluant une partie des frais de géomètre et de notaire s'y rapportant.

3-Avis sur le nouveau projet d'aménagement du parking d'Ubraye (quartier de l'adréchon).

Le Maire soumet au Conseil Municipal les différentes options concernant l'aménagement du parking d'Ubraye (quartier de l'adréchon).

A l'unanimité les membres du Conseil Municipal opte pour la solution la moins onéreuse, en renonçant à la construction d'un mur de soutènement, mais en tenant compte de l'aménagement de la partie supérieure de la parcelle E 161 incluant la fontaine et le lampadaire supportant l'éclairage public, issu de la proposition d'échange entre M.Pauleau et Mme Fenouil et la commune d'Ubraye,

4-Délégation au maire, dans le cadre du projet d'aménagement du parking d'Ubraye (quartier de l'adréchon)

Le Conseil Municipal à l'unanimité, donne délégation au Maire, afin de signer toutes les pièces afférentes relatives à l'échange et à la cession éventuelles d'une partie du DPC, dans le cadre du projet d'aménagement du parking d'Ubraye (quartier de l'adréchon),

ainsi que pour la finalisation du dossier et les demandes subventions nécessaires à son financement.

5- Demande de branchement au réseau AEP :

Le Maire indique au Conseil Municipal , avoir eu une demande orale, mais être en attente d'une demande écrite du GAEC « la belle aux yeux noir » à Ubraye afin de pouvoir disposer d'une prise d'eau sur le réseau AEP.

Sous réserve d'avoir reçu une demande écrite, le Conseil Municipal à l'unanimité moins une abstention émet un avis favorable pour l'installation d'une prise d'eau (vanne) et d'un compteur individuel qui seront situés en sortie et à proximité des UV d'Ubraye

6- Questions diverses :

1. Marie José Boinega, Conseillère Municipale, indique que la partie supérieure de la rue des ferailleurs au Touyet bas doit être aménagée de façon à éviter des écoulements provenant du CD 310. A l'unanimité le Conseil Municipal décide de faire traiter cette partie.
2. A titre d'information, le Maire fait part au Conseil Municipal, d'une initiative personnelle prise par Mathieu Petitgirard-Eyffred, Conseiller Municipal, concernant l'édition d'un calendrier constitué de photos d'Ubraye et de ses villages. Les recettes issues de la diffusion de ce calendrier ont pour but de financer la réfection des vitraux de l'église d'Ubraye et si possible ceux de l'église du Touyet. Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de soutenir cette initiative.
3. Le Maire, indique avoir été sollicité par M.J.C Nobecour (*Spéléologue-hydrogéologue*), afin d'organiser une conférence publique à Ubraye sur « le *Coulomp, sa source et ses mystères* ». A l'unanimité le Conseil Municipal émet un avis favorable de principe, tout en émettant des réserves sur sa faisabilité en raison de l'évolution des contraintes sanitaires.
4. A l'unanimité le Conseil Municipal émet des réserves sur l'organisation par la Mairie des fêtes patronales prévues en 2021 (Rouainette, St Louis : 22 Août – Laval, St Barthélémy :24 Août – Ubraye, St Julien : 5 Septembre). Celles-ci restent suspendues à l'évolution des contraintes sanitaires. Une décision sera prise prochainement.

Claude ROUSTAN
Maire d'UBRAYE

